



**HAL**  
open science

**Compte rendu du livre M. Tuchscherer, M.P. Pedani,  
Alexandrie ottomane 1. Etudes Alexandrines 19,  
Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire 2011**  
Emma Maglio

► **To cite this version:**

Emma Maglio. Compte rendu du livre M. Tuchscherer, M.P. Pedani, Alexandrie ottomane 1. Etudes Alexandrines 19, Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire 2011. 2013. halshs-00979291

**HAL Id: halshs-00979291**

**<https://shs.hal.science/halshs-00979291>**

Submitted on 16 Apr 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compte rendu du livre M. Tuchscherer, M.P. Pedani, *Alexandrie ottomane 1. Etudes Alexandrines 19*, Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire 2011

« Alexandrie ottomane 1 » est le premier volume d'une collection du même nom dans la série *Études alexandrines*, publiée sur les presses de l'IFAO. La préface (p. 5-7) et l'introduction (p. 9-11), respectivement signées par Michel Tuchscherer et Maria Pia Pedani, présentent l'ouvrage qui souhaite inaugurer, après plusieurs tomes concernant l'Antiquité, un nouveau programme de recherche sur Alexandrie à l'époque ottomane (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Les auteurs mettent en valeur l'importance de cette phase dans la complexe stratigraphie historique de la ville, dans une double perspective: apporter un éclairage nouveau sur la période médiévale, assez pauvre en sources, et mieux étudier la ville contemporaine par le biais de ces réflexions. Les sources mentionnées pour la période moderne apparaissent nombreuses et variées, bien qu'encore peu exploitées ou totalement méconnues : en premier, les fonds des Archives nationales d'Égypte au Caire, où on a retrouvé plus de 200.000 documents du *Qadis* ; les documents des villes et des pays avec lesquels Alexandrie entretenait des relations suivies (la République de Venise, Istanbul et la France, mais aussi Tunis, Barcelone et Londres) ; les récits de voyage, notamment ceux rédigés dans une des langues orientales; le répertoire de l'iconographie et, enfin, les sources matérielles, c'est-à-dire les bâtiments d'origine ottomane encore en place et les vestiges découverts par les fouilles archéologiques.

L'ensemble de l'ouvrage s'articule en deux parties, ce qui montre dès le début l'objectif principal du volume, c'est-à-dire la présentation de deux sources considérables : le firman accordé en 1528 par Soliman le Magnifique à la Nation française d'Alexandrie, conservé aux archives départementales de l'Yonne où il fut emporté par François Savary de Brèves (ambassadeur français à Istanbul depuis 1589) et les *Relazioni* des consuls vénitiens à Alexandrie (1554-1664), pour la plupart inédites, conservées aux Archives d'État de Venise. Les documents sont introduits par une analyse du contexte politique, diplomatique et économique dans lequel ils ont été produits : s'appuyant sur la bibliographie la plus récente, les auteurs font saillir l'importance des relations commerciales pendant la période moderne entre l'Égypte (Alexandrie et Le Caire en particulier) et deux puissances comme Venise et la France dans un contexte méditerranéen vif et variable.

La première partie, intitulée *Le renouvellement des privilèges de la Nation des Français et des Catalans à Alexandrie en 1528* (pp. 15-41), se compose de deux sections.

Une description préliminaire en français du cadre historique, synthétique mais bien structurée, permet de comprendre la naissance d'une politique française au Levant et des vives rivalités qui opposèrent les Français aux Vénitiens, puis aux Anglais. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, en effet, il y avait des relations marchandes fréquentes entre certaines des villes portuaires françaises et Alexandrie, qui aboutirent à un traité commercial très favorable de la part du souverain mamelouk du Caire au XIV<sup>e</sup> siècle : cela permit au roi Charles VII de se garantir les privilèges attendus et de garder un consul fixe à Alexandrie, mais aussi de devenir pour le sultan d'Égypte un interlocuteur privilégié et le champion des chrétiens de Rome en Orient. Les Français continuèrent de jouir d'une telle situation favorable au début du XVI<sup>e</sup> siècle, tandis qu'en revanche leurs concurrents vénitiens, qui avaient aussi leur consul à Alexandrie, traversaient une crise grave, amplifiée par la concurrence commerciale et par la guerre contre les Ottomans pour le contrôle de l'Égée. Après la conquête ottomane de l'Égypte, les relations de l'empire ottoman avec Venise ainsi qu'avec la France s'améliorèrent sensiblement et aboutirent à des décrets en faveur des deux pays : le premier pour les Vénitiens (1517) et le

deuxième pour les Français et les Catalans à Alexandrie (1528). L'auteur propose ici une comparaison intéressante entre les deux traités, qui se ressemblaient autant dans la forme que dans la procédure (p. 27-28).

Après avoir entraîné le lecteur sur ces bases historiques, la seconde section consiste en l'édition du texte en arabe du décret (*marsūm*) de 1528 avec une traduction en français en regard (p. 32-41). Le document, qui est peut-être l'original ou une copie officielle, reflète, comme l'auteur l'expose, une continuité formelle et substantielle avec le décret de 1507, dans la mesure où il est également adressé par le sultan aux diverses autorités locales dans le port d'Alexandrie. Le corps du texte reprend de façon à peu près conforme des privilèges précédents avec quelques mises à jour : le sultan garantissait entre autres des droits de base aux communautés des Français et des Catalans, qui avaient dans le consul leur premier point de référence pour les protéger des abus et des injustices. L'auteur explique aussi la présence de trois annotations tardives sur le document, la première en turc osmanli (rajoutée à Istanbul au moment de la rédaction de l'acte ou, plus probablement, plus tard en Égypte) et les deux autres en français qui datent du XVI<sup>e</sup> siècle.

Cette première partie de l'ouvrage montre que les privilèges obtenus par les Français en 1507 à Alexandrie marquent une étape importante dans l'affirmation de la présence française en Méditerranée orientale, bien que le texte de 1507 fut produit pendant qu'il y avait une concurrence franco-ottomane et une rivalité aussi forte entre la France et Venise. En revanche, le *marsūm* de 1528, qui reprend le précédent, s'inscrivait dans un contexte de nouvelles alliances et fut sans doute lié au rapprochement politique entre le roi et le sultan d'Istanbul. Dans le texte on peut retrouver également quelques aspects de l'histoire encore largement méconnue du consulat de France à Alexandrie, qui était à cette époque-là très bien installé dans la ville.

La deuxième partie du volume porte sur les *Reports of Venetian Consuls in Alexandria (1554-1664)* (p. 46-155). Elle contient deux premières sections écrites en anglais, qui donnent des renseignements approfondis sur la présence commerciale vénitienne en Égypte et en Syrie, et sur le système diplomatique installé de la Sérénissime dans les territoires du *Stato di Terra* et du *Stato da Mar*. Comme pour la partie précédente, on donne aux lecteurs les bases nécessaires pour apprécier pleinement les documents contenus dans la troisième section : les rapports donnés au Sénat par les Consuls à Alexandrie, dont les textes en italien occupent la majorité de l'espace (p. 76-155).

Cette partie s'ouvre sur l'exposé des événements qui ont déterminé la naissance et l'évolution des relations commerciales de Venise avec l'Égypte et la Syrie, basées sur plusieurs traités : si les premiers étaient des accords unilatéraux concédés par les Mamelouks (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) et établissaient des privilèges commerciaux, des droits de protection et des sauf-conduits pour les marchands, l'auteur met l'accent sur le fait que le premier acte bilatéral remonte à 1517 : signé par le Doge et par le sultan ottoman Sélim I<sup>er</sup>, il était fondé sur une trêve (*hudna*) et prévoyait des clauses commerciales (p. 48). Ensuite, le sujet de la présence vénitienne en Égypte et en Syrie est analysé par rapport à plusieurs facteurs responsables de l'évolution des relations entre les deux puissances : la marche du commerce et l'incidence des famines, des maladies et des catastrophes naturelles entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle ; les impôts à payer aux autorités locales et les concurrents commerciaux (les Français, les Hollandais et les Anglais mais aussi les agents malhonnêtes et les pirates). L'auteur souligne les différences entre le commerce vénitien en Égypte et celui en Syrie, surtout entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle : en particulier, après qu'Alexandrie devint port franc (1628), le commerce en Syrie acquit plus d'importance, toutefois les deux durent arrêter de façon définitive à cause de la guerre en Crète (p. 61).

La deuxième section se développe autour du réseau des institutions consulaires chargées de protéger les intérêts des marchands vénitiens et met l'accent sur les compétences spécifiques

de chaque figure et sur les dynamiques législatives et territoriales responsables de leur évolution du Moyen Âge à l'époque moderne. Il y avait les Ambassadeurs, qui représentaient le Doge à l'étranger et qui seuls pouvaient signer des traités de commerce ou de paix. En revanche, la charge des *Vicedomini*, les agents administratifs vénitiens les plus anciens, disparut partout sauf à Istanbul à la période moderne, en même temps que la figure des *Baili* : ces derniers, hiérarchiquement supérieurs par rapport aux Consuls (ceci demeura le rôle du *Bailo* d'Istanbul jusqu'à 1797), administraient la justice et les impôts pour le compte de Venise. Enfin il y avait les Consuls, dont l'étude est plus approfondie dans l'excursus de l'auteur : d'ancienne institution (les premiers furent attestés à Tunis en 1231 et à Alep en 1238) et installés dans les pays pour de longues périodes, leurs compétences concernaient la protection des activités commerciales et seulement à l'âge moderne aussi la fonction de juges dans des procès mixtes. Venise avait structuré un réseau de consulats en trois zones, le Golfe de Venise, le Levant et l'Occident (p. 68), mais l'analyse expose comment les consulats d'Égypte et de Syrie avaient acquis un rôle stratégique en tant que placés dans des territoires musulmans, surtout à la période moderne : c'est confirmé par une loi de 1670, établissant que les Consuls d'Alep et du Caire devaient être des nobles vénitiens élus par le Concile Général et confirmés par le sultan. Une telle règle générale, qui concernait au début tous les Consuls, était par la suite devenue désuète et il suffisait d'être un citoyen vénitien. À ce sujet, l'auteur suppose que cela ne fût pas dû à une attitude dépréciative de la part de l'aristocratie vénitienne à l'égard du commerce, mais bien au fait que, s'étant évanouies les fonctions juridiques des Consuls à l'âge moderne, seuls les Consuls en Égypte et en Syrie devaient garder ces compétences en tant que placés dans des territoires musulmans où la loi islamique le permettait. Des nouvelles lois vénitiennes sur le commerce dans le XVIIIe siècle, issues de l'accès aux ports de l'Afrique du Nord, enfin, réorganisèrent le système consulaire, en établissant des fonctions supplémentaires (comme celles de notaires et de responsables des archives) et des critères nouveaux d'éligibilité (les Consuls devaient être vénitiens, même pas nobles ou citoyens).

À la suite de cet approfondissement, il y a le *corpus* de treize *Relazioni* lues devant le *Senato* vénitien par autant des Consuls d'Alexandrie à partir du 1550 jusqu'au 1645. Les rapports dessinent une coupe vive et dynamique de l'histoire politique, sociale, économique et culturelle d'Alexandrie, mais aussi de la « métropole » du Caire : plusieurs Consuls remarquent l'opportunité de concentrer les activités commerciales au Caire plutôt qu'à Alexandrie, tandis que certains rapports plus tardifs (première moitié du XVIIe siècle) montrent l'état de décadence du commerce et l'insécurité pour les marchands.

Enfin le volume est conclu par un appendice (la liste détaillée des Consuls vénitiens en Égypte de 1238 à 1797, les sources et les critiques des rapports collectés) et par une riche bibliographie rangée par sources, instruments de travail et études.

Le but des Auteurs est bien atteint, aussi dans la mesure où les analyses historiques constituent un appui synthétique mais complet pour la lecture des documents ; la riche bibliographie, dans ce sens, renvoie à une historiographie mise à jour sur le sujet et sur plusieurs sources, ce qui ouvre de nombreuses pistes de recherche. Il s'agissait ici de mettre à disposition des sources inédites concernant une période méconnue de la ville, et la série des volumes, une fois achevée, aboutira sûrement à des conclusions systématiques ; on regrette toutefois l'absence d'une conclusion exposant de manière synthétique l'utilité spécifique des documents pour la reconstruction de la ville ottomane et de ses relations politiques, économiques et culturelles : des notes conclusives n'apportant pas des réponses définitives, mais faisant le point sur les contenus et sur les pistes de recherche possibles. En conclusion, la documentation présentée dans l'ouvrage s'avère un outil de recherche précieux pour toute étude voulant enquêter sur ces aspects. Le projet d'étendre l'étude d'Alexandrie à toute la

période moderne, enfin, est remarquable, soit par rapport à la reprise récente des études sur les réseaux marchands et diplomatiques en Méditerranée, soit par rapport à l'appauvrissement général des ports méditerranéens face à l'ouverture de la « voie atlantique » sous la période moderne.

Emma Maglio